

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Association des retraités de la SRC Région de la capitale nationale et du Nunavut

16 octobre 2019
Centre RA – Ottawa

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée: 10 h 10
2. Mot de bienvenue du président Kerry Adams, présentation des membres du conseil d'administration présents et absents, et renseignements sur les documents distribués à l'assemblée.
3. Observation d'un moment de silence à la mémoire des membres décédés depuis notre dernière assemblée annuelle.
4. Approbation de l'ordre du jour

Proposition de : Dianne St Germain
Appuyée par : Suzanne Cunningham
Approuvée
5. Approbation du procès-verbal de notre dernière assemblée générale annuelle du 7 novembre 2018.

Proposition de : Denise Genge
Appuyée par : Shirley Gobeil-Gravelle
Approuvée
6. **Claude Filion – Testaments**

Claude Filion a fait une présentation sur les testaments. Il a abordé les points suivants :

Pourquoi un testament est nécessaire et ce qui arrive dans les cas ab intestat
Unions de fait et mariages en situation ab intestat
Les testaments olographes et la validité des testaments audio ou vidéo
La signature d'un testament doit se faire en présence de témoins qui, en retour, doivent signer une déclaration sous serment
Longévité – la nécessité d'anticiper les pertes et les changements dans la composition des actifs, la perte éventuelle de bénéficiaires et le transfert aux enfants ou aux conjoints
Le transfert direct aux bénéficiaires au moyen d'une assurance, de comptes conjoints ou de la propriété conjointe d'une résidence
Les frais d'homologation sont versés aux gouvernements provinciaux (p. ex. en Ontario, ils sont de 1,5 %). Les frais sont prélevés sur ce qui reste dans le « panier » (et non transférés directement)
Anticipation de la perte de toute la famille en cas d'accident

- **Questions posées**

- Testaments internationaux
- Conjoint de fait au Québec – la loi est en cours d'examen pour traiter de cet état
- Les testaments peuvent être annulés par des événements de la vie comme un mariage subséquent (alors qu'un divorce n'annule pas nécessairement un testament)
- Testament de vie et distribution des actifs pourvu qu'il y ait assez d'actifs pour assurer les soins de l'auteur du testament

7. Présentation de l'une des personnes soumettant son nom pour un poste d'administrateur dans l'équipe de direction – Edith Cody-Rice

8. Rapport du président – Kerry B. Adams

- Participation à sa première assemblée nationale le printemps dernier en Colombie-Britannique. Ces assemblées se déplacent chaque année.
 - Accueil du nouveau représentant auprès du PAE, Donald Langis
 - Le président de chaque région assiste à l'assemblée et compose le conseil d'administration national
 - État du projet de loi C-27 qui pourrait changer nos régimes de retraite
 - Rapport portant sur plus d'éléments que les activités de notre comité d'activités sociales
 - Protocole d'entente avec Radio-Canada qui porte notamment sur le partage de tout excédent de la caisse de retraite
 - Duncan Burrill du conseil d'administration de la caisse de retraite a fait le point sur le rendement de notre régime de retraite
 - Approbation des règlements nationaux
 - La prochaine assemblée générale annuelle nationale aura lieu les 22 et 23 octobre (la semaine prochaine) à Gatineau
- Les activités de notre région
 - Début de l'examen de nos règlements régionaux. L'équipe responsable est formée de Denise Genge, Edith Cody-Rice, Suzanne Cunningham et Kerry Adams. Nous sommes appuyés sur une base ad hoc par Paul Gaffney.
 - Négociation avec la Ville d'Ottawa d'une réduction pour les membres de l'ANR dans les installations de loisirs de la Ville.

9. Activités sociales – Kerry B. Adams

Plusieurs membres de notre conseil d'administration ont assumé la responsabilité de la planification des activités sociales à divers moments de l'année, c'est donc Kerry qui en fournit les points saillants :

- Dîner de Noël 2018 – au casino Rideau Carleton Raceway. Nous avons recueilli 500 \$ et un plein camion de denrées pour la banque alimentaire l'an dernier et nous comptons renouveler cette collecte de fonds lors de notre dîner de Noël
- Nous avons eu une sortie dans une cabane à sucre (située en plein cœur de la ville d'Ottawa!)
- En juin 2019, nous avons organisé un dîner-causerie au restaurant KS on the Keys. Nos conférenciers invités étaient Dave Jeffrey, vice-président anglophone, Alain Pineau, représentant de l'ANR au Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada, et Dan Oldfield, représentant de l'ANR

au CCAS (comité consultatif des avantages sociaux). Cette année, nous comptons organiser d'autres dîners-causeries (le dernier a été fort populaire). Nous travaillons sur des activités de sensibilisation auprès des membres à l'extérieur de la région immédiate de la RCN. Plus particulièrement, nous envisageons une collaboration avec nos voisins de la section de Durham qui pourrait joindre nos membres dans la grande région de Kingston. Nous continuons de faire de la sensibilisation auprès des non-membres en les invitant à nos activités, au même titre que les membres. Nous serions reconnaissants de l'aide des membres pour joindre les non-membres. Nous avons un modeste programme de prime dans notre région pour les personnes qui recommandent un nouveau membre à l'Association. Nous voulons nous assurer de continuer à représenter plus du seuil minimal de 50 % des retraités de Radio-Canada.

- **Le dîner de Noël 2019 aura lieu au casino Ottawa-Carleton Raceway, le 11 décembre 2019**

Questions :

Question sur le régime d'assurance maladie – pourquoi n'y a-t-il pas de régime de soins dentaires?

Paul Gaffney et d'autres ont répondu en indiquant que les changements au régime d'assurance maladie complémentaire ont été apportés parce qu'il devenait trop coûteux et que des participants s'en retiraient. L'intention était d'optimiser le nombre de retraités participant au régime puisque ce sont eux qui le financent et qu'il n'est pas du tout subventionné par Radio-Canada. Suzanne Cunningham a ajouté que l'ANR est l'organe qui détermine les changements au régime d'assurance maladie complémentaire (augmentation ou diminution des avantages, ou augmentation ou diminution des coûts pour les participants) selon son rendement.

Question sur le recrutement – Radio-Canada ne fournit pas de renseignements à l'ANR sur les retraités ni sur les employés sur le point de prendre leur retraite. Dans le cadre de sa relation continue avec la Société, l'ANR s'efforce de collaborer plus étroitement avec Radio-Canada sur cette question à l'avenir.

Hausse des coûts – qu'arrivera-t-il si l'inflation dépasse 2,7 %? Tony Manera a répondu que l'entente de « bonne volonté » n'est pas couchée par écrit, mais les discussions dans le passé laissent entendre que si le Fonds en a la capacité, pleine considération sera accordée à toute inflation au-delà de 2,7 %.

10. Rapport de la trésorière – Ann Vachon

Ann Vachon a présenté un rapport détaillé sur les finances de la région.

Proposition de : Shirley Gobeil-Gravelle
Appuyée par : Fran Cutler
Approuvée

11. Le point sur l'examen des règlements régionaux en cours – Approbation à l'avenir

Kerry a demandé à Suzanne Cunningham de faire le point sur l'examen des règlements.

Suzanne a commencé par indiquer que les règlements nationaux ont été approuvés en mai 2019.

Elle a ensuite parlé des principes directeurs de cet effort : se conformer aux

règlements nationaux, tenir compte des règlements régionaux précédents, refléter les pratiques acceptées, être transparents et inclusifs dans notre travail, les changements immédiats requis pour le fonctionnement du conseil d'administration sont relayés aux membres, des notes sont conservées sur tous les changements, une fois les changements approuvés par le conseil d'administration national, les soumettre aux membres à l'AGA de 2020 pour approbation.

Suzanne a ensuite présenté trois règlements pour lesquels le groupe de travail souhaite obtenir l'approbation des membres puisque ces règlements concernent l'élection des membres du conseil d'administration. Ces règlements feront partie de l'ensemble des règlements qui seront soumis pour approbation par le conseil national, puis par l'AGA régionale en 2020.

Les règlements en question sont les suivants :

6.1 Le conseil est composé de quatre (4) dirigeants (le président, le vice-président, le secrétaire et le trésorier), plus un maximum de huit (8) autres administrateurs.

6.2 Les administrateurs sont élus pour un mandat de trois ans, qui commence à la fin de l'assemblée générale annuelle au cours de laquelle ils ont été élus. *(Cela signifie modifier la référence à la durée du mandat des administrateurs à l'article 12.1.)*

8.2 Les dirigeants régionaux sont élus pour un mandat de trois (3) ans. Ces élections ont lieu la même année où le conseil national tient son congrès trisannuel et l'élection des dirigeants nationaux. Les élections régionales ont lieu à l'occasion de l'assemblée générale annuelle des membres de la région.

Le mandat des dirigeants commence immédiatement à la fin de l'assemblée générale annuelle au cours de laquelle ils ont été élus et il se termine à la fin de l'assemblée générale annuelle à laquelle leur mandat respectif prend fin à moins que l'un des postes ne devienne vacant conformément aux présents règlements.

Les membres ne se sont pas opposés à ce que le conseil d'administration aille de l'avant avec les règlements proposés tels que décrits.

12. Examen des mandats des membres actuels du conseil d'administration de la région de la RCN et mises en candidature

Candidature de Paul Gaffney proposée et approuvée à la présidence des élections.

Il y a quatre postes à pourvoir :

Secrétaire (pour le reste d'un mandat de trois ans (deux ans))

Trois administrateurs (mandats de trois ans)

Une membre s'est proposée pour le poste de secrétaire : Magda Sourour

Par acclamation : Magda Sourour est confirmée en tant que secrétaire du conseil

Trois membres se sont proposés pour considération en tant qu'administrateurs :

Scott Troyer, Susan Altman et Edith Cody-Rice.

Par acclamation : les trois sont confirmés en tant qu'administrateurs du conseil

Kerry Adams a profité de l'occasion pour remercier les administrateurs sortants :

Paul Roy qui a dirigé la publication de notre bulletin *Communiqué* trimestriel,

Sylvie Potvin qui a contribué au soutien des activités sociales et, plus récemment, à la publication du bulletin *Communiqué*, et Patricia St-Germain, qui a servi pendant plus

de douze ans à différents titres au sein du conseil. Patricia s'est levée pour remercier les membres pour le privilège d'avoir servi au conseil.

13. Date de notre prochaine assemblée générale annuelle :

Notre prochaine AGA aura lieu le 28 octobre 2020, au RA Centre.

13. Levée de la réunion, 12 h 15

Proposition de : Shirley Gobeil-Gravelle
Appuyée par : Gérald Trottier